

NOIS

FAVERGES-DE-LA-TOUR

28/02/15

Écoliers du monde sur la brèche

À l'occasion d'une soirée réussie, les bénévoles de l'association Écoliers du Monde (loi 1901) ont évoqué leurs actions en faveur des enfants défavorisés. Marc Fouilleul, son président, a rappelé les bases et les principes de l'association qui est dirigée par un conseil d'administration de quatorze membres.

Au sein de ce conseil, est élu un bureau de sept personnes, qui se réunit très régulièrement. Tous sont bénévoles. Sur place, au Népal, pays avec lequel l'association travaille, des correspondants assurent le relais, permettant de conserver un contact permanent avec les enfants et

d'assurer le suivi local des projets.

■ Le parrainage privilégié

En relation étroite avec les directeurs d'écoles, ces correspondants signalent les enfants en situation difficile qui nécessitent une aide à la scolarisation. Ils assurent également le paiement des scolarités et la gestion locale des projets de l'association. Si les dons et les cotisations apportent une aide indéniable au fonctionnement le principe du parrainage est malgré tout privilégié. « Une personne ou un groupe de personnes s'engage à verser à l'association une somme an-

nuelle forfaitaire, correspondant en moyenne aux frais de scolarité d'un enfant ».

Des manifestations sont également organisées, et les représentants d'Écoliers du monde sont toujours très présents. Ils tiennent à ces occasions, un stand de vente de produits d'artisanat népalais. Le produit des ventes et les dons sont utilisés pour financer des scolarités ou compléter des parrainages ainsi que pour financer différentes actions telles la formation d'enseignants ou l'achat de matériel pédagogique.

Renseignements sur site : www.ecoliersdumonde.com.



Marc Fouilleul, le président, a rappelé les bases et les principes de l'association qui est dirigée par un conseil d'administration de quatorze membres.